



Août 1914 - L'armée française en ligne de bataille

Cette évocation s'appuie sur les collections du musée du Génie

La réforme militaire engagée par la III^e République est en voie d'achèvement : les forces terrestres sont désormais assurées d'un effectif suffisant grâce à la conscription, à la régionalisation du recrutement et à l'apport des colonies. Le territoire est à nouveau couvert par un système fortifié, modernisé à partir de 1885. L'armement de nouvelle génération assure aux forces une puissance de feu considérable. La maîtrise de l'air, la motorisation des transports et l'emploi de la télégraphie et la radiophonie comme moyens de commandement sont attendus à court terme.

Etudions l'organisation des grandes unités et des régiments en nous référant aux unités mises sur pied en Maine-et-Loire avant de décrire le déploiement initial des forces en août 1914.

I – Les grandes unités

Le plan XVII répartit les forces terrestres en cinq armées (7 pour l'Allemagne sur le front occidental)¹. Chacune est forte de 3 à 5 corps d'armée et d'éléments organiques (appuis, services) et peut être renforcée de divisions de réserve et/ou de territoriale, affectées aux missions secondaires et à la protection des arrières, éventuellement d'une division de cavalerie.

Contrairement aux Allemands qui emploient sans restrictions des CA de réserve régulièrement entraînés, les Français ont prévu une brève phase de mise à niveau en zone de concentration pour leurs divisions de réserve et territoriales.

1.1. Le corps d'armée (CA)

Le CA est le premier échelon interarmes ayant capacité à agir de façon autonome. En 1914, l'armée française compte 22 CA dont le corps d'armée colonial² (CAC).

Le 9^e CA	Composition	Formations	Abréviation	Garnison	
Fort de 40 000 hommes, 8900 chevaux, 120 pièces d'artillerie, il est composé de : <ul style="list-style-type: none"> ○ 2 divisions d'infanterie (DI), chacune à 2 brigades ; ○ 1 brigade d'artillerie à 3 régiments d'artillerie ; ○ 1 régiment de cavalerie légère ; ○ 1 bataillon du génie ; ○ un escadron du train des équipages militaires ; ○ des services ; ○ 1 détachement prévotal (50 gendarmes) 	Commandement	Etat-Major du 9 ^e CA	EM 9 ^e CA	TOURS	
	17^e division d'infanterie		17 ^e DI	CHATEAUROUX	
	18^e division d'infanterie		18 ^e DI	ANGERS	
	9^e Brigade d'artillerie		20 ^e rgt d'artillerie de campagne	20 ^e RAC (AD 17)	POITIERS
			33 ^e rgt d'artillerie de campagne	33 ^e RAC (AD 18)	ANGERS
			49 ^e rgt d'artillerie de campagne	49 ^e RAC	POITIERS
	Cavalerie	7 ^e me régiment de hussards (rattaché en temps de paix à la 9 ^e DC)	7 ^e RH	NIORT	
	Génie		9 ^e bataillon du génie du 6 ^e me régiment du génie	Compagnies 9/3, 9/4, 9/16, 9/21	ANGERS
			Détachement télégraphiste du 8 ^e me Régiment du Génie		MONT-VALERIEN
	Train		9 ^e me escadron du Train des équipages		CHATEAUROUX
	Services		9 ^e section de secrétaires d'état-major et du recrutement		TOURS
			9 ^e s ^{on} de commis et d'ouvriers militaires d'administration		TOURS
		9 ^e section d'infirmiers militaires		CHATEAUROUX	
Prévôté		9 ^e détachement prévotal		TOURS	

Nota : La **brigade d'artillerie** englobe des régiments d'artillerie divisionnaires (AD). En fait un seul régiment constitue l'artillerie organique du CA (ACA9). La brigade organise la coordination des feux sur l'ensemble de la zone d'action du CA et des approvisionnements.

1.2. Les divisions (DI) et brigades d'infanterie (BI)

En août 1914, 85 divisions d'infanterie sont mises sur pied, 46 divisions d'active, 3 coloniales, 25 de réserve et 12 territoriales.

¹ L'armée n'existe pas en temps de paix mais est prévue par le décret du 28 octobre 1913. Elle est formée lors de la concentration et agit, selon les directives du GQG, sur une direction stratégique. Le général commandant est membre du Conseil supérieur de la Guerre.

² Le corps d'armée colonial est créé en 1901 avec les régiments de la Marine transférés à l'armée de terre. Son siège est à Paris. Il comprend trois divisions : 1^{ère} (Paris), 2^e (Toulon) et 3^e DIC (Brest).

- **La division d'infanterie d'active**

La 18^e DI	Composition	Formations	Abréviation	Garnison	
La DI, forte de 16 000 hommes est constituée de : <ul style="list-style-type: none"> ○ 2 brigades d'infanterie (6 800 hommes chacune) ; ○ 1 escadron de cavalerie légère ; ○ 1 régiment d'artillerie : 36 canons de 75 formant l'artillerie divisionnaire (AD) ○ 1 compagnie de sapeurs-mineurs 	Etat-Major	Etat-Major divisionnaire	EM 18 ^e DI	ANGERS	
	35^e Brigade d'infanterie	Etat-Major de brigade		EM 35 ^e BI	TOURS
		32 ^e régiment d'infanterie		32 ^e RI	TOURS/CHATELLERAULT
		66 ^e régiment d'infanterie		66 ^e RI	TOURS
	36^e Brigade d'infanterie	Etat-Major de brigade		EM 36 ^e BI	ANGERS
		77 ^e régiment d'infanterie		77 ^e RI	CHOLET
		135 ^e régiment d'infanterie		135 ^e RI	ANGERS
	Cavalerie	1 escadron du 7 ^e rgt de hussards		1/7 ^e RH	NIORT
	Artillerie	33 ^e régiment d'art. de campagne		33 ^e RAC	ANGERS
	Génie	compagnie 9/2 du 6 ^e rgt du génie		Cie 9/2	ANGERS

- **La division d'infanterie de réserve (DR)**

Une partie des DR, regroupée en 4 groupes de divisions de réserve (GDR) affectés chacun à une Armée est chargé de missions secondaires. Les autres DR sont dévolues à la défense des places ou à des tâches de sûreté. Rapidement, la dégradation de la situation nécessitera leur engagement sans restriction d'emploi.

La 59^e DR	Composition	Formations	Abréviation	Garnison	
La DR a une composition proche de la DI. Toutefois, ses brigades sont ternaires afin de compenser l'articulation des régiments de réserve à 2 bataillons.	Etat-Major	Etat-Major divisionnaire	EM 59 ^e DR	TOURS	
	117^e Brigade d'infanterie	Etat-Major de brigade		EM 117 ^e BI	POITIERS
		232 ^e régiment d'infanterie		232 ^e RI	TOURS
		314 ^e régiment d'infanterie		314 ^e RI	PARTHENAY
		325 ^e régiment d'infanterie		325 ^e RI	POITIERS
	118^e Brigade d'infanterie	Etat-Major de brigade		EM 118 ^e BI	ANGERS
		266 ^e régiment d'infanterie		266 ^e RI	TOURS
		277 ^e régiment d'infanterie		277 ^e RI	CHOLET
		335 ^e régiment d'infanterie		335 ^e RI	ANGERS
	Cavalerie	2 escadrons du 25 ^e rgt de dragons		5 et 6/25 RD	ANGERS
Artillerie	3 groupes du 20 ^e , 33 ^e , 49 ^e RAC		2 ^e G/AD 59	POITIERS / ANGERS	
Génie	Cies 9/13, 9/19, 9/24 du 6 ^e RG		9/13, 9/19, 9/24	ANGERS	

Nota : 9/19 et 9/24 rattachées au génie d'Armée

- **La division d'infanterie territoriale (DIT ou DT)**

13 DIT dont 9, dites "de campagne" sont affectées au camp retranché de Paris (CRP) ou à la protection des côtes des frontières alpines et pyrénéennes.

La 86^e DIT	Composition	Formations	Abréviation	Garnison	
La DIT a une composition similaire à la DI avec des appuis et une logistique réduits. Les matériels anciens, l'artillerie de Bange notamment, prédominent.	Etat-Major	Etat-Major divisionnaire	EM 86 ^e DIT	TOURS	
	171^e Brigade d'infanterie territoriale	Etat-Major de brigade territoriale		EM 171 ^e BIT	TOURS
		69 ^e régiment d'infanterie territoriale		69 ^e RIT	CHATELLERAULT
		70 ^e régiment d'infanterie territoriale		70 ^e RIT	TOURS
	172^e Brigade d'infanterie territoriale	Etat-Major de brigade territoriale		EM 172 ^e BIT	ANGERS
		71 ^e régiment d'infanterie territoriale		71 ^e RIT	ANGERS
		72 ^e régiment d'infanterie territoriale		72 ^e RIT	CHOLET
	Cavalerie	2 escadrons du 25 ^e rgt de dragons		7 et 8/25 RD	ANGERS
	Artillerie	3 batteries du 49 ^e RAC		44, 45, 46 Bies	POITIERS

Nota : Les matériels d'artillerie sont perçus en région parisienne. La 86^e DIT est dissoute en 1915.

A voir	Cimaises : "La caserne citoyenne", "Le progrès", "Un nouveau système fortifié"	Espace chronologique XIX ^e /XX ^e siècle
au Musée :	Vitrines : Séré de Rivières, Joffre, la conscription	"
	Mannequins : - chef de corps du 4 ^e RG en grande tenue - sapeur en bourgeron blanc	Espace chronologique XIX ^e siècle Espace thématique "Combattre"

1.3. La division et les brigades de cavalerie (DC)

En 1913, la cavalerie est réorganisée en 10 DC. Les régiments non endivisionnés sont affectés aux CA (régiments dits *de Corps*) ou restent autonomes comme la cavalerie légère d'Afrique. Le 2 août 1914, le corps de cavalerie du général Sordet, prévu au plan XVII, est formé, par regroupement de 3 DC et de la 8^e brigade d'infanterie. Il dispose de 3 escadrilles de reconnaissance.

CC Sordet		Autres divisions	
1 ^{ère} DC	PARIS	2 ^e DC	LUNEVILLE
3 ^e DC	COMPIEGNE	4 ^e DC	SEDAN
5 ^e DC	REIMS	6 ^e DC	LYON
8 ^e BI	LAON	7 ^e DC	MELUN
		8 ^e DC	DOLE
		9 ^e DC	TOURS
		10 ^e DC	MONTAUBAN

La 9^e DC	Composition	Formations	Abréviation	Garnison
<p>La DC est forte de 5000 hommes, articulée en :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 brigade de cavalerie lourde à 2 régiments de cuirassiers ; ○ 2 brigades de cavalerie de ligne (dragons) ou légère (hussards et chasseurs à cheval ○ 1 groupe de chasseurs-cyclistes ○ 1 groupe à cheval d'artillerie de campagne ○ 1 détachement de sapeurs-cyclistes 	Etat-Major	Etat-Major divisionnaire	EM 9 ^e DC	TOURS
	1^e brigade de cuirassiers	5 ^e et 8 ^e rgt. de cuirassiers	5 ^e RC & 8 ^e RC	TOURS
		<i>7^e rgt. de hussards</i>	<i>7^e RH NIORT - 9^e CA à la mobilisation</i>	
	9^e brigade de dragons	1 ^{er} et 3 ^e rgt. de dragons,	1 ^{er} & 3 ^e RD	NANTES
		<i>2^e rgt. de chasseurs à cheval</i>	<i>2^e RCH PONTIVY - 11^e CA à la mob.</i>	
	16^e brigade de dragons	Etat-major de brigade		RENNES
		24 ^e régiment de dragons	24 ^e RD	RENNES
		25 ^e régiment de dragons	25 ^e RD	ANGERS
		<i>13^e régiment de hussards</i>	<i>13^e RH DINAN - 10^e CA à la mob.</i>	
	Infanterie	9 ^e groupe cycliste du 25 ^e BCP	9 ^e GCC	TOURS (Rattaché au 66 ^e RI)
Artillerie	4 ^e groupe à cheval du 33 ^e RAC	4/33 ^e RAC	ANGERS	
Génie	Sapeurs cyclistes du 6 ^e rgt du génie		ANGERS	

II – Les régiments

Avec l'accroissement des effectifs, les armes ont notablement accru le nombre de formations ; les formations de la réserve et de la territoriale, notamment. De nouvelles spécialités ont été introduites, conséquence du progrès technique.

2.1. L'infanterie

- **Physionomie de l'arme en 1914**

- 173 régiments d'infanterie de ligne d'active (RI) à structure ternaire (8 sont encore à 4 bataillons) ; 221 régiments de réserve (RI) et 145 de territoriale (RIT ou RT). Les RI de la couverture de sûreté sont à effectif guerre en temps de paix.
- 31 bataillons de chasseurs à pied (BCP). En 1888, avec la création des troupes de montagne, 12 sont transformés en bataillons de chasseurs alpins (BCA) et 4 RI deviennent régiments d'infanterie alpine (RIA)³.
En 1913, 10 groupes de chasseurs-cyclistes (GCC) sont créés sur l'effectif des BCP. Chacun est affecté à une DC.
- régiments de marche fournis par la XIX^e RM – " l'armée d'Afrique" :
 - 4 régiments de zouaves à 6 bataillons (RZ) de recrutement européen,
 - 9 régiments de tirailleurs indigènes - 7 algériens (RTA) et 2 tunisiens (RTT),
 - 2 régiments de Légion étrangère (REI),
 - 5 bataillons d'infanterie légère d'Afrique (BILA), unités de discipline.
- régiments des troupes coloniales :
 - 12 régiments d'active (RIC) et 12 de réserve de recrutement métropolitain,
 - des régiments de marche mixtes (Européens et Africains) pris sur les forces de pacification du Maroc, précurseurs de la Force noire⁴ dès août 1914.

Régiments d'infanterie stationnés en Maine-et-Loire

D'active		De réserve		Territoriale		Garnisons
135 ^e RI	9 ^e CA/18 ^e DI	335 ^e RI	59 ^e DR	71 ^e RIT	86 ^e DIT	ANGERS
77 ^e RI		277 ^e RI		72 ^e RIT		CHOLET

³ Les BCA comptent 6 compagnies et les RIA 4 bataillons. Ils dérivent 12 BCA de réserve et 7 bataillons territoriaux (BCAT).

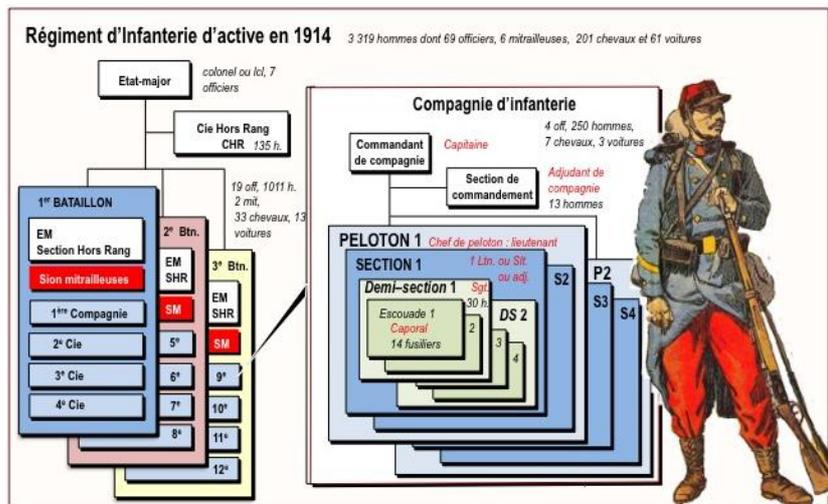
⁴ La Force noire, concept du colonel (futur général) Charles Mangin en 1910, envisage de compenser l'infériorité numérique vis à vis de l'Allemagne par l'engagement de tirailleurs indigènes dans les conflits européens. Les régiments mixtes, précurseurs de cette force associent un bataillon de tirailleurs et deux bataillons métropolitains. Le premier est le régiment d'infanterie colonial du Maroc (RICM), promis à la notoriété.

La défense des colonies (hors AFN) repose sur 6 groupes de forces et un corps d'occupation (Chine).

• **Organisation du régiment d'infanterie**

Le régiment d'infanterie d'active a un effectif de 3 300 hommes. Il dispose d'un train régimentaire et de trains de combat (logistique) hippomobiles. Il est articulé en :

- 1 Etat-major (EM) : le chef de corps (colonel ou lieutenant-colonel), assisté d'une huitaine d'officiers ;
- 1 compagnie hors-rang (CHR) qui regroupe les services (administration et finances, approvisionnement, matériel, santé) agents de liaison, une section de sapeurs d'infanterie, musique, les trains régimentaires (transport hippomobile) ;
- 3 bataillons d'infanterie.



Le bataillon d'infanterie - 1000 hommes commandés par un chef de bataillon - comprend :

- un élément de commandement : la section hors rang (CHR) incluant les trains de combat ;
- une section de 2 mitrailleuses St Etienne Mle 1907 ;
- quatre compagnies d'infanterie.

La compagnie d'infanterie - 260 hommes, commandés par un capitaine - est articulée en deux pelotons de deux sections. Son organisation est commune à tous les types de régiments d'infanterie. La troupe est armée du fusil à répétition Lebel modèle 1897.

Le régiment d'infanterie de réserve (RI) - 2211 hommes soit, 2 bataillons d'infanterie numérotés 5^e (cies 17 à 20) et 6^e (cies 21 à 24).

Le régiment d'infanterie territoriale (RIT) endivisionné est sur le même type que le RI d'active. Les régiments non endivisionnés sont à 2 bataillons.

2.2. La cavalerie

○ **Physionomie de l'arme en 1914**

Les 89 régiments de cavalerie sont répartis en :

- grosse cavalerie pour les actions de choc : 12 régiments de cuirassés (RC ou Cuir),
- cavalerie de ligne combattant à pied et à cheval : 32 de dragons (RD),
- cavalerie légère pour les missions de découverte et de sûreté reconnaissance : 21 régiments de chasseurs à cheval (RCH), 14 de hussards (RH), 6 de chasseurs d'Afrique et 4 de spahis (RS) indigènes.

○ **Organisation du régiment de cavalerie endivisionné**

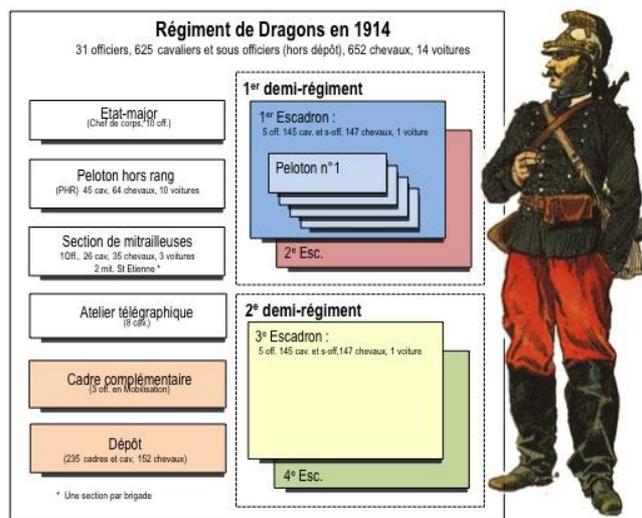
Quel que soit leur type, les régiments de cavalerie ont une organisation unique.

Le 25^e RD d'Angers, régiment de dragons de la 9^e DC, compte, hors dépôt, 656 hommes, 652 chevaux.

Il est articulé en :

- 1 état-major : colonel, chef de corps, et 8 officiers
- 1 peloton hors-rang
- 1 atelier télégraphique
- 1 section de mitrailleuses
- 4 escadrons regroupés par deux en demi-régiments aux ordres de chefs d'escadrons

L'escadron – 152 cavaliers – commandé par un capitaine, est articulé en quatre pelotons.



A la mobilisation, le 25^e RD met sur pied les 5^e et 6^e escadrons au profit de la 59^e DR et les 7^e et 8^e escadrons de la 86^e DIT.

2.3. L'artillerie

○ *Physionomie de l'arme en 1914*

L'artillerie a connu deux révolutions techniques durant cette période : le chargement par la culasse avec le système d'artillerie de Bange puis, à partir de 1885, le tir rapide de munitions chargées à l'explosif brisant. L'emblématique canon de 75mm M^e 1897 des régiments d'artillerie de campagne (RAC) éclipses les autres matériels, généralement anciens. L'artillerie aligne :

- 62 régiments d'artillerie de campagne à 3 ou 4 groupes de 3 batteries (RAC) dont 3 régiments d'artillerie coloniale (RACo),
- 2 régiments d'artillerie de montagne à 7 batteries (RAM),
- 11 régiments d'artillerie à pied (RAP) chargés de la défense des places et des côtes,
- 5 régiments d'artillerie lourde à 6 ou 7 batteries (RAL),
- 10 groupes d'artillerie d'Afrique.

○ *Organisation du régiment d'artillerie de campagne*

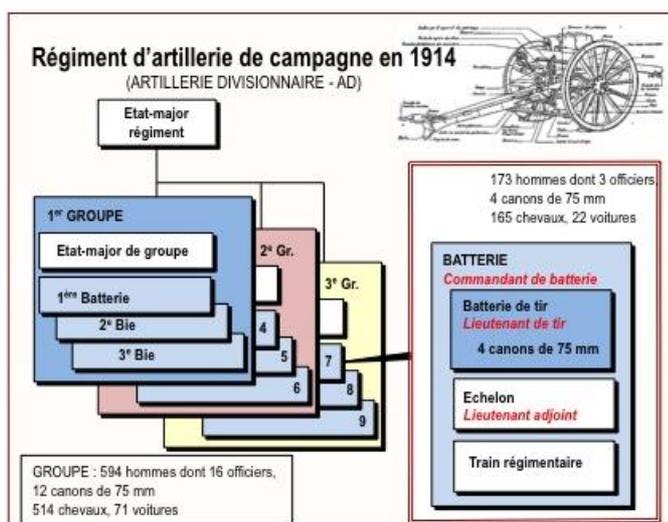
Le 33^e RAC d'Angers compte 1609 hommes, 1578 chevaux, 224 voitures et 36 canons de 75.

Il est articulé en 3 groupes hippomobiles. Chaque groupe est commandé par un chef d'escadron comprend 3 batteries à 4 canons chacune.

La batterie, aux ordres d'un capitaine aligne 4 173 hommes de troupe et 165 chevaux. Elle est articulée en :

- 1 batterie de tir commandée par un lieutenant, 4 canons et 6 caissons à munitions,
- 1 échelon commandé par le lieutenant adjoint : 8 voitures (munitions, forge, allègement),
- 1 élément du train régimentaire (voitures de vivres et fourrage).

La dotation est de 312 coups par pièce.



Le 33^e RAC soutient en temps de paix le du 4^e groupe d'artillerie à cheval de la 9^e DC.

Il met sur pied en mobilisation le 2^e groupe de la 59^e DR.

2.4. Le génie

○ *Physionomie de l'arme en 1914*

Le génie est fort de 36 bataillons, dont 32 regroupés en 11 régiments (RG) et 4 bataillons autonomes (2 en AFN).

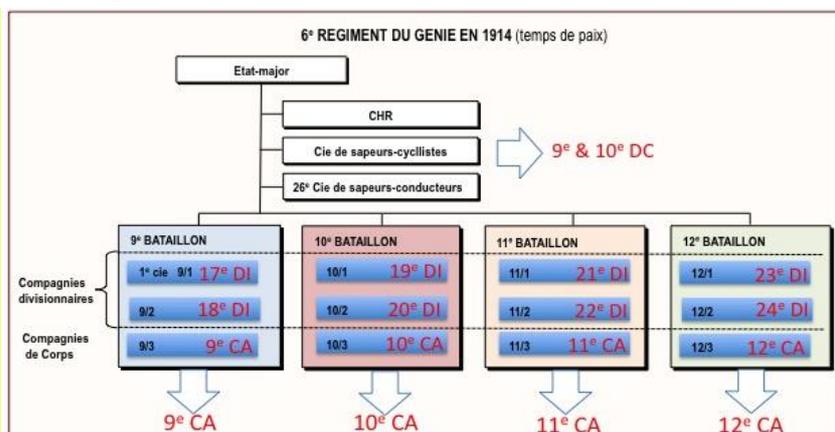
Des 34 bataillons de métropole, 21 sont affectés aux CA et portent le numéro du corps d'affectation, 6 bataillons aux places-fortes et à la défense des Alpes, 3 sont spécialisés chemin de fer (5^e RG créé en 1889) et 4 télégraphistes (8^e RG créé en 1913). 2 régiments pontonniers (6^e et 7^e RG) sont créés en 1894. L'aéronautique militaire, bien qu'appartenant au génie, est désormais une spécialité à part. Elle compte 26 escadrilles et 11 dirigeables.

○ *Organisation du régiment du génie*

Le 6^e RG compte 3 puis 4 bataillons (9^e, 10^e, 11^e, 12^e BG à 3 compagnies en temps de paix, chacun affecté au CA de même numéro.

Spécialisé pontonnier il anime une école des ponts et soutient le dépôt de matériels du génie d'Angers.

A la mobilisation, chaque bataillon reçoit du régiment des moyens regroupés en temps de paix (ceux de l'Ecole des ponts de la Basse Chaîne, notamment) et le complément de réserve. Il se réorganise comme suit (exemple du 9^e bataillon) :



9 ^e bataillon du Génie	9 ^e CA		2 ^e GDR	59 ^e DR	Légende
	Génie de CA	DI du 9 ^e CA			
EM	Commandant du Génie				
Compagnies de sapeurs-mineurs	9/3 9/4	9/1 : 17 ^e DI 9/2 : 18 ^e DI		9/13	
Cie d'équipage de pont	9/16		9/19		
Cie de parc du génie	9/21		9/24		
Sapeurs pontonniers	1 section				
Sapeurs télégraphistes	Détachements du 8 ^e RG				

Composition des unités du génie

- o La compagnie de sapeurs-mineurs est forte de 257 hommes et de 16 sapeurs-conducteurs, 22 chevaux, 8 fourgons et voitures dont une pour les explosifs. Elle est articulée en une section de commandement et 4 sections de 3 escouades de sapeurs-mineurs.
- o La compagnie d'équipage de pont comprend 51 sapeurs et 187, 305 chevaux, 50 voitures dont 40 techniques, répartie en deux divisions d'équipage et une réserve. Elle transporte et assure la maintenance du matériel de pontage modèle 1901 du corps d'armée.
- o La section de sapeurs-pontonniers : 70 sapeurs chargés de la mise en œuvre des ponts d'équipage.
- o La compagnie de parc du génie dispose de 23 sapeurs et de 73 conducteurs, 14 prolonges et un caisson à explosifs et 215 chevaux. Elle transporte 5000 sacs à terre, des outils de parc et des outils individuels et des explosifs.
- o La compagnie de sapeurs-conducteurs, créée en 1875 (elle porte le n° 26 dans chaque RG est un train hippomobile desservant les compagnies divisionnaires et les parcs de corps d'armée, chargée notamment du transport des ponts d'équipage.
- o La compagnie de sapeurs-cyclistes fournit un détachement de sapeurs cyclistes à la 9^e et à la 10^e division de cavalerie. Chaque détachement, composé de : 33 sapeurs, 3 conducteurs, 30 bicyclettes, 7 chevaux, 3 voitures et fourgons, est chargé des destructions et du passage des brèches et cours d'eau. Il met en œuvre un équipage de pont spécial à la cavalerie.

Les unités territoriales du 6^e RG (compagnie de génie divisionnaire, d'étape, de transport) n'ont pas été mises sur pied à la mobilisation. Au début de 1915, l'expérience des premiers combats et la stabilisation du front entraînent la formation d'unités adaptées aux besoins de la guerre de position et au développement du transport automobile. Le 6^e RG va mettre sur pied des compagnies territoriales de mineurs/démineurs, de cimentiers, de cantonniers, de mineurs et de carriers, etc.

Voir fiches : *Le redressement militaire de la France 1871-1914*
Août 1914 - La mobilisation et la concentration des forces

III - Le déploiement initial des forces et les premières adaptations.

L'entrée des troupes allemandes au Luxembourg le 2 août puis, le 4 en Belgique confirme la mise en œuvre par les Allemands du plan Schlieffen, connu des Français depuis une dizaine d'années (voir *Annexe*). Le général Joffre, généralissime, y répond par l'exécution de variantes prévues au plan XVII. L'invasion de la Belgique créait l'opportunité de frapper l'ennemi au centre. Joffre compte le surprendre en mouvement en attaquant dans les Ardennes belges. La concentration des III^e, IV^e armées et du corps de cavalerie Sordet est modifiée en conséquence à partir du 4 août. Cette réorientation de l'effort principal ne remet pas en cause les offensives planifiées en Lorraine et en Alsace (celle-ci, compte tenu d'une faible présence ennemie dans la province est avancée).

La V^e Armée, le corps expéditionnaire britannique⁵ (BEF) sont orientées vers la défense de la rive gauche de la Meuse en liaison avec l'armée belge. Le gouvernement belge a donné aux Alliés l'autorisation de pénétrer sur son territoire le 4 soir.

⁵ La *British Expeditionary Force* commandée par le *field marshal* French comporte initialement 4 DI et 1 DC. Elle est transportée en France du 9 au 17 août et déployée dans la région de Maubeuge. Elle est opérationnelle le 20 août.

3.1. Articulation et missions des Armées

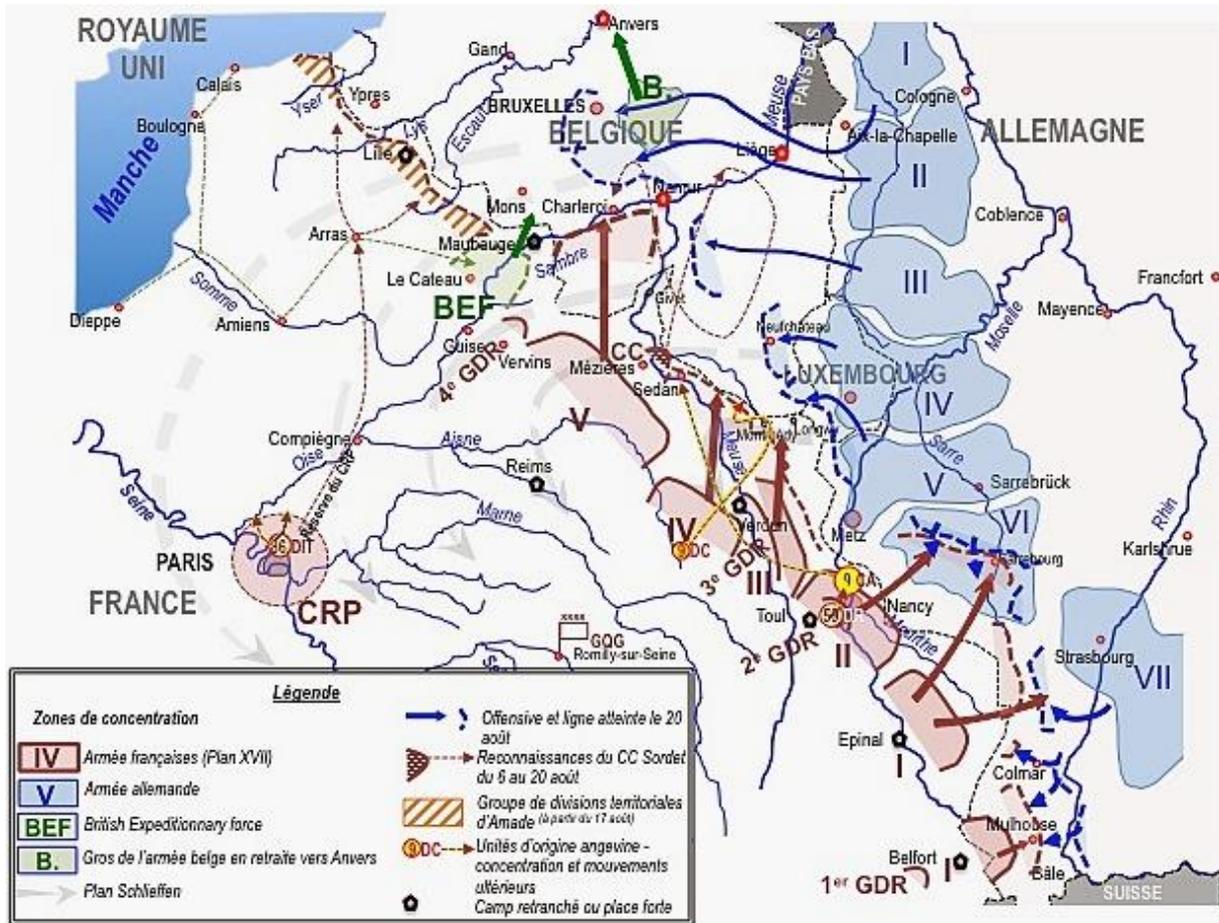
Armées (commandement)	Articulation initiale des forces CA/garnison/Div.			Déploiement opérationnel	Orientations initiales plan XVII	Modifications de conduite Observations
GQG Joffre	EMA	PARIS	67 ^e DR	ROMILLY-sur-SEINE		
Couverture aile droite	1 ^{er} GDR		58 ^e , 63 ^e & 66 ^e DR	VESOUL		
		Cavalerie	8 ^e DC	MORVILARS	Offensive en Alsace	
1 ^{re} Armée Dubail	QG			EPINAL	Offensive en Alsace et en Lorraine	4 août : Saiss des cols vosgiens par les forces de couverture 7 août : Offensive du 7 ^e CA en direction de Mulhouse 10 août : Création de l'Armée d'Alsace (général Paul)
	7 ^e CA	BESANCON	14 ^e & 41 ^e DI	REMONT & BELFORT		
	8 ^e CA	BOURGES	15 ^e & 16 ^e DI	MOYEN		
	13 ^e CA	CLERMONT-FERRAND	25 ^e & 26 ^e DI	MENIL		
	14 ^e CA	GRENOBLE	27 ^e & 28 ^e DI	PROVENCHERES		
			57 ^e & 71 ^e DR	Place : BELFORT & EPINAL	14 août : Offensive de la 1 ^{re} Armée en direction de Sarrebourg	
		Cavalerie	2 ^e , 6 ^e DC	LUNEVILLE, BACCARRAT	Offensive en Lorraine	Offensive inchangée en Lorraine
		Cavalerie	10 ^e DC	ROGIERES-aux-SALINES		
1 ^{re} Armée Castelnau	QG			NEUFCHATEAU	Offensive en Lorraine	14 août : Offensive de la 1 ^{re} Armée en direction de Morhange
	9 ^e CA	TOURS	17 ^e & 18 ^e DI	PONT-SI-VINCENT		
	15 ^e CA	MARSEILLE	29 ^e & 30 ^e DI	ROSIERES		
	16 ^e CA	MONTPELLIER	31 ^e & 32 ^e DI	LUNEVILLE		
	18 ^e CA	BORDEAUX	35 ^e & 36 ^e DI	CCLOMBES-les-BELLES		
	20 ^e CA	NANCY	11 ^e & 39 ^e DI	NANCY puis SI-DIE		
			59 ^e , 68 ^e & 70 ^e DR	NANCY & TOUL	19 août : Relève du 9 ^e CA sur ses positions	
		Cavalerie	7 ^e DC	APREMONT		
1 ^{re} Armée Ruffey	QG			VERDUN	Surveillance de Metz	Couverture du déploiement de la 1 ^{re} Armée
	4 ^e CA	LE MANS	7 ^e & 8 ^e DI	BEAUMONT		
	5 ^e CA	ORLEANS	9 ^e & 10 ^e DI	DIEUE-sur-MEUSE		
	6 ^e CA	CHALONS-sur-MARNE	12 ^e , 40 ^e & 42 ^e DI	VERDUN & SI-MIHEL		
			54 ^e , 55 ^e & 56 ^e DR	VERDUN & SI-MIHEL		
		Cavalerie	9 ^e DC	VAVINCOURT		
1 ^{re} Armée de Langlé de Cary	QG			St-MENEHOULD	En réserve région de St-Dizier	Couverture du déploiement de la 1 ^{re} Armée
	12 ^e CA	LIMOGES	23 ^e & 24 ^e DI	DUN		
	17 ^e CA	TOULOUSE	33 ^e & 34 ^e DI	GRAND-PRE		
	CAC	VINCENNES	1 ^{re} , 2 ^e & 3 ^e DIC	SI-VINCENT		
		Cavalerie	4 ^e DC	LONGUYON		
1 ^{re} Armée Lanrezac	QG			FLIZE	Surveillance des débouchés des Ardennes	Couverture du déploiement de la 1 ^{re} Armée
	1 ^{er} CA	LILLE	1 ^{er} & 2 ^e DI	HIRSON		
	2 ^e CA	AMIENS	3 ^e & 4 ^e DI	SNRY-sur-MEUSE		
	3 ^e CA	ROUEN	5 ^e & 6 ^e DI	POIX-TERRON		
	10 ^e CA	RENNES	19 ^e & 20 ^e DI	LE CHESNE		
	11 ^e CA	NANTES	21 ^e & 22 ^e DI	LA CROIX-au-BOIS		
Corps de cavalerie	QG Sordet		1 ^{er} , 3 ^e & 5 ^e DC	FLIZE	En réserve région de MEZIERES	Reconnaissance 5 août : Reconnaissance en Ardennes belges
Couverture aile gauche	4 ^e GDR		51 ^e , 52 ^e , 53 ^e & 69 ^e DR	VERVINS		En défensive
BEF ou Armée W French	QG			AVESNES MAUBEUGE	Surveillance des débouchés des Ardennes	9 août : Décision de déploiement région de Maubeuge du 17 au 20 août : Concentration après débarquement à BULLOGNE, CALAIS & DIEPPE
	1 ^{er} CAW		1 ^{er} & 2 ^e DI	AVESNES		
	2 ^e CAW		3 ^e & 5 ^e DI	MAUBEUGE		
Côtes de la Mer du Nord et de la Manche			81 ^e , 82 ^e & 87 ^e DIT			Couverture de Dunkerque à Maubeuge
Camp retranché de Paris (CRP) Michel		83 ^e , 85 ^e , 86 ^e , 89 ^e DIT & 185 ^e BIT	PARIS	PARIS	12 août : Renfort de la 92 ^e DIT 22-25 août : Transfert de la réserve au GD d'Amade	17 août : création de groupe de divisions territoriale d'Amade 19-25 août : 61e, 62e DIT puis renforcement par 61e, 62e, 64e, 65e DIT 81e DIT : Défense de CHERBOURG puis de HARVE
Afrique française du Nord XIX ^e RM	19 ^e CA	ALGER	45 ^e DI "d'Algérie" DI marocaine 37 ^e & 38 ^e DI		Transport maritime vers les ports de MARSEILLE, SETE & BORDEAUX à partir du 6 août	45 ^e DI placée en renfort du CRP DI marocaine en renfort 1 ^{re} Armée 14 août : 37 ^e & 38 ^e DI affectées 1 ^{re} Armée
Armée des Alpes	QG		44 ^e DI 64 ^e , 66 ^e , 74 ^e , 75 ^e DR 91 ^e DIT	LYON		Transfert à l'Armée d'Alsace le 17 août
Frontière pyrénéenne			90 ^e DIT 92 ^e DIT	PERPIGNAN BAYONNE		Transfert en Algérie le 12 août Transfert au CRP le 12 août

Légende :

- CA : corps d'armée
- CC : corps de cavalerie
- CAC : corps d'armée colonial
- CAW : corps d'armée britannique
- GDR : groupe de divisions de réserve
- DI : division d'infanterie
- DR : division d'inf. de réserve
- DIT : division d'inf. territoriale
- DC : division de cavalerie

 Couverture de sûreté (12^e DI en réserve)
 9^e, 9^e, 15^e DI : divisions "hâtives"
 Formations angevines

3.2. Situation le 20 août 1914



Pour conclure

En août 1914, l'armée de terre fait la démonstration de la réalité du redressement militaire de la France. La mobilisation et la concentration des forces aux frontières, opérations cruciales et complexes, ont été exécutées selon les plans et dans les délais prescrits. Le pays comme les troupiers font confiance au commandement. Les mesures prises par le GQG pour parer le débordement de l'aile gauche n'entraînent aucune perturbation notable de la concentration des forces.

Tout repose désormais sur la valeur des troupes et du commandement, confrontés aux aléas de la guerre de mouvement. Or la doctrine offensive française présente des lacunes qui se paieront d'hécatombes dès la prise de contact. Toutefois, le commandement contraint à la retraite demeurera à la hauteur, coordonnant les mouvements de repli et préparant les conditions d'un retournement de situation (bascule des forces d'est en ouest). Malgré les revers, la cohésion des unités sera préservée, facteur décisif qui assurera la reprise de l'offensive et le "miracle de la Marne".



Coopération interarmes à Angers vers 1900
 Une compagnie du 135^e RI franchit la Maine sur un pont du
 6^e RG



Le 25^e RD franchit la grille de la caserne Espagne à Angers

Photographies Musée du Génie

Bibliographie

- *Histoire de l'armée française – général Weygand – Flammarion 1938*
- *La Première Guerre mondiale – général J.E. Valluy et Pierre Dufourq - Larousse 1968*
- *Nouvelle histoire militaire de la France – William Serman et Jean-Paul Bertrand – Fayard 1998*
- *Histoire militaire de la France – T. III De 1871 à 1940 – sous la direction de Guy Pedroncini – Presses universitaires de France - Novembre 1992*
- *La chair et l'acier – L'armée française et l'invention de la guerre moderne (1914-1918) – Michel Goya - Tallandier Editions – 2004*

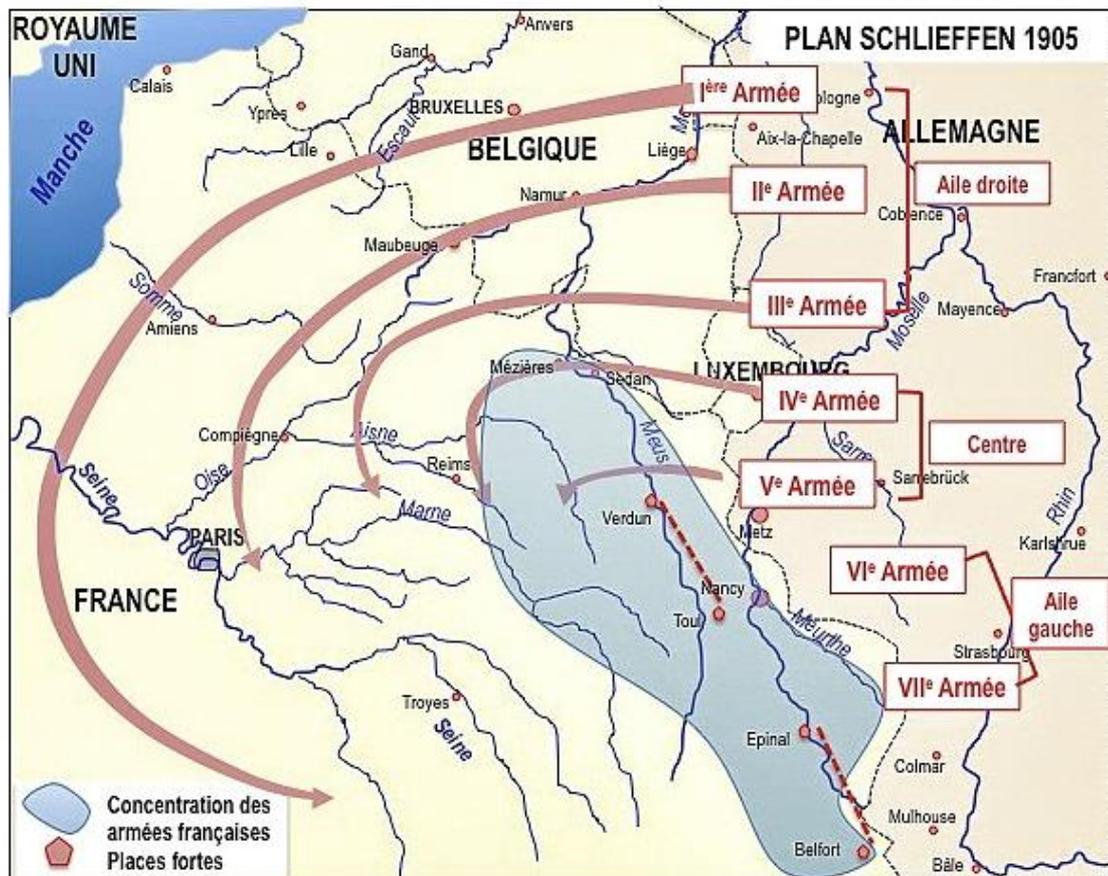
ANNEXE

Le plan Schlieffen

Adopté en 1905, il doit son nom au maréchal Schlieffen (1833-1913) commandant de l'armée de 1891 à 1906.

Celui-ci préconise de concentrer les forces d'abord à l'ouest afin d'éliminer brutalement la France puis de les retourner à l'est contre la Russie.

A l'ouest, il envisage de déborder les fortifications et les armées françaises concentrées au nord-est en pénétrant au Luxembourg et en Belgique puis, après un pivotement autour de Paris, de refouler ces dernières vers le Jura et la Suisse. **C'est l'enveloppement par une aile.**



Le succès repose sur la vitesse d'exécution et la supériorité constante de l'aile marchante. Pour obtenir ce rapport de force favorable, il engage les formations mobilisées (14 CA régulièrement instruits) comme celles d'active.

Mais le successeur de Schlieffen, le général Moltke, affaiblit le plan en renforçant les forces de Lorraine et d'Alsace puis celles de Prusse Orientale au début de l'offensive russe.